conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Page: 1/7

Date de compilation: 04.07.2011

Révision: 26.11.2018

N° révision: 6.5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

*1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Pastille d'entrtien pour tous les SelfCookingCenter® avec Efficient CareControl;

Art.-No. 56.00.560, 56.00.562

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Care Pastille pour SCC à usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: RATIONAL AG

Siegfried-Meister-Straße 1 86899 Landsberg am Lech

Allemagne

Tél: +49 8191 327-2563 **Fax:** +49 8191 327-72 2563

Email: reinigung@rational-online.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +49 89 19 240 Giftnotruf München 'Klinikum rechts der Isar'

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315

Effets indésirables: Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P102: Tenir hors de portée des enfants.

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.



CARE-TAB

Page: 2/7

>20%

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis

médical/Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

210-514-9

Ingrédients dangereux:

ACIDE CITRIQUE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119457026-42-0000

EINECS	CAS	SCL	Classification (CLP)	Pour cent
201-069-1	77-92-9	-	Eye Irrit. 2: H319	>20%
ACIDE MALIQUE - Numéro d'enreg. REACH: 02-2119752657-27-0000				

Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315

ACIDE ADIPIQUE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119457561-38-0000

204-673-3	124-04-9	-	Eye Irrit. 2: H319	1-5%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen

approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consultez un médecin.

Inhalation: Non applicable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

617-48-1

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Irritation et douleur possibles. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. La vision peut

devenir floue.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement

et de douleur d'estomac.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Non applicable.

CARE-TAB

Page: 3/7

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Non applicable.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la

protection personnelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Laver le site de déversement à grande eau. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de

sécurité pour la méthode de mise au rebut appropriée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter tout contact avec l'eau ou l'humidité.

Storage class: 13 (Non-combustible solids)

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

CARE-TAB

Page: 4/7

*DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

ACIDE CITRIQUE

Туре	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	nicht verfügbar	-	-	-
PNEC	Eau douce	0,44 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0,044 mg/l	-	-

ACIDE ADIPIQUE

Туре	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée (doses répétées)	38 mg/kg	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Orale	19 mg/kg	La population	Systémique
DNEL	Cutanée (doses répétées)	19 mg/kg	La population	Systémique
PNEC	Eau douce	0,126 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0,013 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	0,023 mg/kg	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le	59,1 mg/l	-	-
	traitement des eaux usées			

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection. Gants en nitrile.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Non applicable.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Solide **Couleur:** Blanc

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Non applicable.

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Modérément soluble

Viscosité: Donnée non disponible.

Point/Domaine d'ébul. °C: Non applicable. Point/Domaine de fusion °C: Non applicable.

Limites d'inflam. %: infér: Non applicable. supér: Non applicable.

Pt d'éclair °C: Non applicable. Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité°C Non applicable. Pression de vapeur: Non applicable.

Densité relative: 800 g/l

CARE-TAB

Page: 5/7

pH: 2.5 (1%)

VOC g/l: <3%

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-

dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: Non applicable.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ACIDE CITRIQUE

ORL RAT LD50 5	5790 mg/kg
----------------	------------

ACIDE MALIQUE

ORL RAT LD50	3200 mg/kg
--------------	------------

ACIDE ADIPIQUE

ORL	RAT	LD50	5560	mg/kg	
- · · · -	1				

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

CARE-TAB

Page: 6/7

Contact avec les yeux: Irritation et douleur possibles. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. La vision peut

devenir floue.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement

et de douleur d'estomac.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

ACIDE CITRIQUE

Daphnia magna	72H EC50	~120	mg/l
Leuciscus idus	96H LC50	440-706	mg/l

ACIDE ADIPIQUE

Daphnia magna	48H LC50	46	mg/l
Pimephales promelas	96H LC50	88-97	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans

l'élimination des déchets.

Élimination des emballages: Réutilisation possible après décontamination.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou

nationales relatives à l'élimination des déchets.

CARE-TAB

Page: 7/7

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

*15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) nº 648/2004: moins de 5%

polycarboxylates, agents de surface non ioniques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange

par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE)

2015/830

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Références des données: fiches techniques de sécurité de nos fournisseurs en matière

première.

Classification des mélanges et de la méthode d'évaluation utilisée selon le règlement

(CE) 1272/2008 [CLP]:

Méthode de calcul

Phrases de rubrique 2 et 3: H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Désistement juridique: Les informations ci-dessus est considéré comme correct. Cette société ne sera pas tenue

responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit

susmentionné.